

**La Directrice Générale des Services,**

**Monsieur Guillaume LEROY**  
**Président de l'association Transparence Citoyenne**

Saint-Cyr-sur-Loire, le 23 avril 2024

**Nos réf :** AFFAIRES ADMINISTRATIVES - NG n° 2024 - 34  
**Objet :** Frais de déplacement, restauration et représentation de M. le Maire  
Direction des Affaires Administratives et Juridiques  
Affaire suivie par Nadine GUIGNARD – ☎ 02.47.42.80.23  
daaj@saint-cyr-sur-loire.com

Monsieur le Président,

Je fais suite à votre courriel en date du 28 mars dernier concernant votre demande sur les frais de déplacement, de restauration et de représentation de M. le Maire.

Vous trouverez joint un état récapitulatif de ces frais concernant la période de juin 2020 à mars 2024.

Conformément à votre souhait, ces documents vous sont transmis sous format électronique.

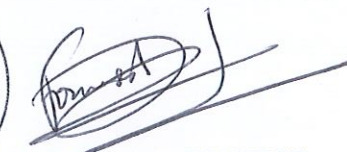
J'attire votre attention sur le fait que, dès l'entrée en possession de ces documents, vous devenez responsable du traitement de ces données. En conséquence, tout usage contraire aux principes de la protection des données à caractère personnel est susceptible d'engager votre responsabilité au titre des dispositions de l'article 82 du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Je reste à votre disposition et,

Vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



**La Directrice Générale des Services,**



**Marie-Andrée FOUREST**

**Hôtel de ville**

Parc de la Perraudière - BP 50139 - 37541 SAINT-CYR-SUR-LOIRE CEDEX

02 47 42 80 00 / info@saint-cyr-sur-loire.com

www.saint-cyr-sur-loire.com